

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickeL.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Responsables - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier

4^e année, N° 19, © septembre 1996

Dans ce numéro :

D'avance, à l'avance, en avance, par avance /
Censé, sensé / Douter / Les espacements /
Rouille / Subvention, subside, bourse /
«Trade-in» / Vote



Pensée langagière : «*En matière de langue, la vitesse tue comme la conduite folle sur la route.*»



D'AVANCE, À L'AVANCE, EN AVANCE, PAR AVANCE

Le rédacteur hésite toujours entre ces termes qui, par leur ressemblance, font croire qu'il s'agit de synonymes. Il y a pourtant une nuance appréciable entre ces mots. Ces termes sont des locutions adverbiales venant de **avance** (**avancer**) et qui signifient généralement une chose, un objet qu'on pousse (porte) en avant, qu'on fait arriver avant le temps prévu ou normal. Ainsi, on «avance l'heure» au printemps, on «avance la date de son départ».

D'avance contient l'idée d'un acte qu'on exécute avant le temps, avant un moment quelconque. «Je désire payer mon loyer **d'avance**», c'est-à-dire avant la date d'échéance. Pour sa part, **à l'avance** suggère l'idée de **au préalable**, soit avant le moment fixé pour l'exécution d'une opération, d'un acte. «Le bon cuisinier prépare toujours ses plats **à l'avance**». «Le chasseur se dissimule derrière un écran qu'il avait construit **à l'avance**». Pour mieux saisir la nuance entre **d'avance** et **à l'avance**, considérez cette phrase : «On fixe **d'avance** l'heure d'une réunion, mais on prépare **à l'avance** la documentation nécessaire». Quant à **en avance**, ce terme s'emploie en attribut dans des expressions comme «les trains canadiens ne sont jamais **en avance** sur l'horaire». «Il est **en avance** d'une heure» (opposé à **en retard**). Il désigne alors un acte, un fait qui arrive avant le temps ou l'horaire prévu. Par extension, on le re-

trouve dans l'expression «Cet enfant est **en avance** pour son âge» (précoce, avancé).

Enfin, la locution **par avance** appartient au domaine de la langue soutenue ou littéraire et signifie généralement un acte, un fait qui intervient à l'avance ou d'avance. «Ce jeune aristocrate, ami de Lamartine, était destiné **par avance** aux plus hauts postes».

CENSÉ, SENSÉ

Voici deux paronymes (mots qui sont presque des homonymes) qu'on confond trop souvent! Le premier, **censé**, exprime un fait qui est jugé probable, qui est supposé probable (vient du lat. *censere* «estimer, juger»). «Il est censé être à Montréal samedi prochain» (c'est-à-dire, on pense, on estime qu'il sera à Montréal...). De son côté, **sensé** appartient à la souche **sens** (la faculté de bien juger). On dira d'une personne qui a un bon jugement qu'elle «est **sensée**». Pour illustrer cette distinction, rappelez-vous ceci : «**Le langagier** est censé être sensé...». Ajoutons que **censé** rend l'anglais **supposed** qu'il ne faut pas traduire par «supposé de...». Ex. : Elle est censée venir demain.

DOUTER

Ce terme fait partie de la série des verbes français qui expriment un fait incertain. La règle veut donc qu'on le fasse suivre d'un subjonctif. «Je **doute** qu'il puisse terminer son travail avant demain». À la forme négative, le verbe appelle normalement le subjonctif : «Elle **ne doutait pas** qu'il ait pris toute les précautions nécessaires». Par contre, puisque le verbe à sa forme négative exprime, en réalité, l'absence du doute, on peut l'employer avec un indicatif pour marquer la réalité d'un fait. «Elle **ne doute pas** un instant qu'il viendra à 19 heures».

Mais attention! Le verbe **douter** à la forme pronominale (**se douter**) n'est jamais suivi du subjonctif. «Le professeur se doutait bien qu'il ne remettrait pas son travail à temps».

LES ESPACEMENTS EN FRANÇAIS

Les espacements (simples ou doubles) posent toujours d'épineux problèmes aux personnes qui, habituées aux conventions de la langue anglaise, découvrent que le français obéit à des règles complètement différentes. Les traducteurs dont les textes français sont formatés par des graphistes de langue anglaise en savent quelque chose! De plus, les usages au Canada, en France et en Belgique (pour ne nommer que ces pays) diffèrent sur plusieurs points.

▪ **Les signes de ponctuation** (point, virgule, point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension, etc.), ne prennent pas d'espacement entre la dernière lettre du mot et le signe. «Comment? Vous êtes déjà là!». Par contre, le **deux-points** est toujours séparé du dernier mot et du mot suivant par un espacement. «Dans votre valise vous trouverez : une chemise, un pantalon...». Notez donc ceci : un espacement de chaque côté du **deux-points**, toujours!

(Remarque : la *Grammaire Grevisse* (publiée en Belgique) insère un espace devant le point virgule et le deux-points. Par contre le *Robert* n'en met qu'avant et après le deux-points.)

▪ **Symboles des unités monétaires.** Toujours un espacement simple entre le symbole et le numéral. Ex. : 22,95 \$.

Note : employez la virgule en français plutôt que le point qui est une convention de l'anglais. Si vous désirez préciser le pays auquel appartient cette monnaie, faites-le ainsi : 22,95 \$CAN (ou 22,95 \$US). L'Europe emploie ces codes de façon courante parce que plusieurs pays se servent du même mot pour des monnaies différentes. Ex. : 22,95 FF (francs français); 22,95 FB (francs belges); 22,95 FS (francs suisses)

▪ **Symboles des unités de mesure.** Toujours un espacement simple entre le nombre et le symbole. «J'ai parcouru 250 km aujourd'hui, à une vitesse de 100 km/h». «L'arbre mesurait 45 cm». «Ce mois-ci,

nous avons utilisé 1200 kW d'électricité».

■ **Expression de l'heure.** Un espacement simple entre le chiffre des heures et l'abréviation «h», et entre l'abréviation et le chiffre des secondes. «Il était 11 h 30 lorsqu'elle est rentrée». «La navette a décollé à 9 h 32 min 22 s». Remarque : contrairement à l'anglais, le français n'ajoute pas un zéro devant une unité de seconde inférieure à 10. ANGLAIS : 10:05 pm. FRANÇAIS : 10 h 5.

■ **Symbole du pourcentage.** Un espacement simple entre le nombre et le symbole (contrairement à l'anglais). Ex. : 45,8 %.

■ **Espacement entre deux phrases.** Deux pratiques coexistent : soit un espace simple après le point, soit un espace double. Ici, le bon sens doit nous guider. Le double espacement peut avoir pour effet de créer des espaces blancs trop larges à l'intérieur d'un paragraphe, surtout ceux qu'on dispose en colonnes étroites avec justification à gauche et à droite. **Le langagier**, quant à lui, met un espacement simple entre ses phrases.

ROUILLE (couleur)

Un lecteur se demande pourquoi on peut dire «Le rouge du ciel s'étendait...» et qu'on ne peut en faire autant avec le nom «chocolat» exprimant une couleur, comme dans l'expression «le chocolat de sa peau». De même, on ne rencontre pas «Le rouille de l'eau indiquait une source de pollution», idée qu'il faudrait plutôt rendre par «La couleur (la surface) rouille de l'eau indiquait...».

Voici un cas où la réciprocité n'existe pas entre deux éléments de la langue. Si les adjectifs de couleur simples (bleu, blond, noir, rose rouge, etc.) peuvent régulièrement s'employer comme substantifs masculins (le gris, le noir, le roux), il n'en est pas ainsi des noms simples employés comme adjectifs pour désigner une couleur, lesquels gardent farouchement leurs caractéristiques de substantif même s'ils jouent accessoirement le rôle d'un adjectif auprès d'un nom. On entendra bien «Il avait la face couleur tomate», mais quel effet créera chez votre interlocutrice l'expression «Le tomate de ton visage»?

SUBVENTION, SUBSIDE, BOURSE

Une lectrice nous demande d'examiner les expressions et les termes reliés au domaine des subventions (à la recherche, à des projets sociaux-communautaires, etc.). Allons d'abord aux sources!

Aussi étrange que cela puisse paraître, le terme **subvention** (bas lat. *subventio* «aide, secours») désignait autrefois un **subside** exigé par l'État pour subvenir à une dépense (De nos jours, ce genre de

«subvention» a plutôt le nom d'«impôt»!!!). Le terme a ensuite pris le sens de «toute forme d'aide», puis, au XVIII^e s., celui de «aide que l'État (ou une association, un employeur) accorde à un groupe, à une personne. C'est le sens dominant de nos jours. Le terme correspond à l'anglais *grant* (pour la recherche, pour une troupe de théâtre), ou *subsidy* dans certains autres cas comme *a subsidy to Farmers*. Ainsi, on «fait (dépose) (remplit) (rédige) une demande de subvention». On «bénéficie d'une (reçoit une) subvention».

On entend parfois le terme **subside** dans un contexte de subvention de recherche, d'aide accordée à un organisme pour accomplir un mandat, etc.. Encore une fois, revenons aux sources car ce terme ajoute une couleur particulière dont il faut tenir compte. Le mot vient du latin *subsidiium* et désignait le «renfort de secours» sur lequel un général d'armée pouvait compter. L'adjectif **subsidaire** a le même sens de nos jours : «quelque chose qui vient en appui en cas de nécessité». Par exemple, on pourra dire : «L'Université dispose de ressources subsidiaires (de réserves, de renfort financier) importantes». Comme **subvention**, le mot **subside** a désigné jusqu'au XVII^e s. «un impôt occasionnel, un secours d'argent accordé par des sujets à leur souverain». Aujourd'hui, le terme signifie une aide de secours consentie à un organisme ou à un particulier. Notons que **subside** renferme toujours l'idée de «secours, d'assistance» et que le terme ne saurait donc convenir au domaine des subventions accordées à un projet de recherche.

Le terme **bourse** a d'abord un sens concret en raison même de ses origines (lat. *bursa* «cuir»). C'est un sac généralement arrondi destiné à contenir des pièces de monnaie. Par métonymie (le nom du contenant s'applique au contenu), le mot désigne l'argent lui-même. C'est d'ici que vient l'expression **bourse d'études** : une somme d'argent accordée à une personne qui poursuit des études.

Toujours dans le domaine des subventions à la recherche, signalons que la tendance actuelle parmi les organismes subventionnaires est de fixer eux-mêmes des projets et des objectifs de recherches et de faire ensuite des appels auprès de chercheurs (*Calls for proposals*). Du point de vue de l'organisme, on «fait (lance) (publie) (distribue) un appel d'offres». Du point de vue du chercheur, on «répond à un appel d'offres», on «soumet (présente) (rédige) une proposition de recherche » en réponse à l'appel.

«TRADE-IN»

Le cas peut sembler anodin aux yeux d'une personne habitant l'Amérique du Nord. «Trade-in», c'est échanger, n'est-ce pas? Donc, nous pourrions imaginer

l'expression : «J'ai échangé ma voiture» en parlant de la vieille voiture qu'on vient de remettre au garage contre une neuve. Pas tout à fait! Échanger, c'est d'abord céder un objet contre un autre (troquer). Il y a ici l'idée d'un échange de deux articles de valeur égale. Par exemple, un article acheté dans un grand magasin ne vous plaît pas et vous demandez de l'échanger contre un autre de valeur comparable. C'est dans ce même sens qu'on parle d'un «échange de bons services» entre deux voisins, ou que certains articles en solde ne sont «ni repris ni échangés». On ne saurait donc rendre «Trade-in» par *échanger* ou *échange*.

La difficulté supplémentaire, c'est que l'anglais accorde à «trade-in» un sens très large : un article qu'on donne ou accepte comme paiement complet ou partiel d'un autre article. La personne vivant en milieu bilingue serait alors tentée de donner la même étendue sémantique à *échanger*, c'est-à-dire remettre, lors d'une transaction, un objet usagé comme paiement partiel d'un neuf. Pourtant, la langue française n'a pas cette acception.

Il faut plutôt songer à un mot comme «reprise» auquel le dictionnaire *Robert* donne le sens de «rachat par un commerçant d'un matériel usagé à un client qui lui en achète un neuf». Dans ce type de transaction, il y a effectivement reprise par le commerçant d'un objet usagé contre un neuf. Le commerçant dira «Cette voiture est une reprise», «J'accepte votre voiture en reprise», «Je vous offre 1000 \$ de reprise pour votre voiture». Le client affirmera qu'il a «cédé sa voiture en reprise», qu'il a eu «une bonne reprise».

VOTE

Nous lisons dans le compte rendu d'une réunion : «Les membres présents ont pris le vote...». (Mais où ont-ils bien pu l'emmener?) Évidemment, il s'agit ici d'un calque de l'anglais «to take a vote». Ne serait-il pas plus simple de dire : «Les membres présents ont voté..., ont passé au vote..., ont procédé au scrutin (lat. *scrutinium* «action de fouiller, de scruter»), ont mis aux voix la proposition..., etc.».



Nouveaux membres du personnel.

Si vous ne figurez pas sur notre liste d'envoi, il suffit de nous le signaler (poste 4305) et **Le langagier** vous sera envoyé tous les mois, gracieusement du Département de français!